

**COPIE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
**SEANCE DU 23 MAI 2017**

**Conseillers en exercice : 29 - Conseillers présents : 25**  
**Conseillers votants : 28**  
**Convocation du 17 mai 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-trois du mois de mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Mortagne sur Sèvre s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de mai sous la présidence de Monsieur Alain BROCHOIRE, Maire.

Étaient présents : Alain BROCHOIRE, Dominique RIPAUD, Christine PAGEARD, Evelyne ANNÉREAU, Philippe MASSÉ, Laurence ROMPION, Damien ROY, Laurent GRIMAUULT, Véronique GIRARDEAU, Arnaud BILLARD, Claude MEL, Hénia ERNOUL, Olivier SOURICE, Bénédicte BOSSARD, Dominique COUSSEAU, Sophie JAUD, Vincent BÉNÉTEAU, Amandine BRIAULT, Patrice COIRIER, Marina BEAUFRETON, Joël VOYAU, Claude GIRARDEAU, Véronique ROUGEON, Kévin GIRARDEAU, Martine CATTEAU.

Excusés : Françoise RETAILLEAU qui a donné procuration à Evelyne ANNÉREAU, Yann POUVREAU qui a donné procuration à Laurent GRIMAUULT, Sandrine BARON qui a donné procuration à Sophie JAUD, Michel COGE.

Secrétaire de Séance : Olivier SOURICE

**OBJET : DENOMINATION DES VOIES DU LOTISSEMENT ECO QUARTIER DU PLESSIS**

Dans le cadre de l'aménagement de l'Eco Quartier du Plessis il convient de dénommer les voies.

**Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

sur proposition de la commission cadre de vie réunie le 11 mai 2017 ;

**DECIDE** de dénommer la rue principale « rue du Pin Pignon » et l'impasse « impasse de l'Echaudiète ».

**DONNE** à Monsieur Le Maire tout pouvoir afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération

Pour extrait conforme  
Le Maire,  
Alain BROCHOIRE

Signé par : Alain Brochoire  
Date : 29/05/2017  
Qualité : Mortagne sur Sèvre Maire

